

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code **x**
et hebdomadaires régionaux

Plus de 174 000 \$ pour soutenir la réalisation de la mission du Carrefour jeunesse-emploi Thérèse-De Blainville

Sainte-Anne-des-Plaines, le 27 août 2021. — La ministre déléguée à l'Économie et députée de Les Plaines, Mme Lucie Lecours, ainsi que le président du caucus du gouvernement et député de Blainville, M. Mario Laframboise, et le ministre des Finances et ministre de l'Économie et de l'Innovation, et député de Groulx, M. Eric Girard, annoncent, au nom du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, un financement de 174 500 \$ pour les mois de juillet 2021 à mars 2022, notamment pour soutenir la mission globale du Carrefour jeunesse-emploi Thérèse-De Blainville. Ce financement découle de la signature, le 22 juin dernier, d'une nouvelle entente de principe entre le ministre Jean Boulet et les carrefours jeunesse-emploi (CJE).

Cette entente établit les bases d'un nouveau mode de collaboration entre les CJE et le gouvernement du Québec afin d'offrir aux jeunes l'occasion de développer leur plein potentiel. Plus précisément, l'entente permet la création du Programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi (PSCJE), qui permettra notamment la réalisation de leur mission en garantissant un financement adapté aux interventions à mener auprès des jeunes. Ce programme prévoit deux volets de financement : un en soutien à la mission globale et un en ententes de subvention pour des activités spécifiques.

Rappelons que la mission des 110 CJE est d'accompagner et de guider les jeunes âgés de 16 à 35 ans afin qu'ils se développent pleinement dans le but de réaliser leurs objectifs. Que ce soit pour un retour aux études, pour un rétablissement personnel ou pour le démarrage d'une entreprise, les CJE sont l'une des solutions dont disposent les jeunes pour obtenir un soutien personnalisé et adapté à la hauteur de leurs ambitions.

Le gouvernement du Québec reconnaît ainsi l'apport significatif des CJE, en complémentarité avec les autres organismes de différents milieux qui interviennent dans le développement de la jeunesse, ainsi que leur expertise pour les accompagner et les soutenir.

Citations :

« Cette entente historique est le résultat d'une collaboration exemplaire pour revenir au cœur de la mission fondamentale des CJE. Collectivement, nous avons le devoir de participer activement à l'amélioration du soutien offert à nos jeunes, d'autant plus que le contexte de la pandémie les a particulièrement affectés. Cette entente que nous avons ratifiée est un geste fort de notre gouvernement à l'égard de la mission des CJE. C'est ce que nous faisons aujourd'hui en annonçant un financement au CJE Thérèse-De Blainville. Les besoins en matière de main-d'œuvre sont criants, et nous nous donnons les moyens d'agir concrètement, afin que nos jeunes aient notamment accès à des services, pour les guider dans leurs

parcours personnels et professionnels. Notre objectif commun est certainement de pouvoir leur offrir une solution pour qu'ils puissent se développer et participer activement à la société. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Par cette entente historique, notre gouvernement donne dorénavant à tous les jeunes du Québec un accès aux services des CJE. Il s'agit d'un geste important qui leur permettra de participer pleinement à la société et d'atteindre leurs buts professionnels et personnels. Les 110 CJE du Québec sont un levier incroyable pour faciliter l'accès à un emploi et mieux s'orienter dans les différentes sphères de la vie. Nous avons besoin d'eux plus que jamais. Cette annonce est directement intégrée dans la vision des objectifs de notre plan d'action jeunesse, dévoilé le mois dernier. Nous sommes dans l'action pour nous assurer que tous les jeunes s'accomplissent et réalisent leurs rêves. »

Samuel Poulin, député de Beauce-Sud et adjoint parlementaire du premier ministre (volet jeunesse)

« Avec cette annonce, nous donnons au CJE Thérèse-De Blainville les outils nécessaires afin de joindre le plus de jeunes possibles et de les accompagner pleinement sur leur cheminement vers l'emploi, de retour aux études, ou encore pour le démarrage d'une petite entreprise. Nos jeunes représentent la relève de demain, il est essentiel de les encadrer. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines, ministre déléguée à l'Économie

« Aujourd'hui, c'est une très belle nouvelle pour les jeunes des Basses-Laurentides. Il s'agit d'un appui financier important qui permettra au CJE Thérèse-De Blainville d'accueillir et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'intégration personnelle, sociale, citoyenne et économique dans notre région. »

Eric Girard, député de Groulx, ministre des Finances, ministre de l'Économie et de l'Innovation

« À titre de député de Blainville, je me réjouis de cet investissement de 174 000\$ pour le Carrefour Jeunesse-Emploi de Thérèse-de-Blainville. L'importance de cette somme aidera sans aucun doute la mission de notre carrefour qui aide de multiples façons nos jeunes dans notre circonscription. »

Mario Laframboise, député de Blainville, président du caucus du gouvernement

Faits saillants :

- L'entente de principe a été signée entre le ministre Jean Boulet, le Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec et le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.
- Le PSCJE est administré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

- Depuis leur reconnaissance en 1995, les CJE sont présents sur le terrain auprès des jeunes de leurs localités, et ce, dans l'ensemble du territoire du Québec. Aujourd'hui, on compte 110 CJE au Québec.

Suivez le Ministère sur les médias sociaux :



facebook.com/TravailEmploiSolidaritesocialeQuebec



twitter.com/Gouv_MTESS



linkedin.com/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec

– 30 –

Source :

Maude Méthot-Faniel
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
et ministre responsable
de la région de la Mauricie
Tél. : 438 526-8750

Renseignements :

Relations avec les médias
Direction générale des
communications
Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 643-9796